



Ville de L'Île-Perrot
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Province de Québec

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÉSOLUTION No. 15/03/101 - PPCMOI - PREMIER PROJET

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un premier projet de résolution pour une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) soit les lots 5 079 803 et 5 079 804 situés dans la zone H-99:

AVIS PUBLIC est donné:

QUE lors d'une séance tenue le 10 mars 2015, le Conseil a adopté le premier projet de résolution numéro 15/03/101 intitulé : « PPCMOI - PREMIER PROJET - Lots 5 079 803 et 5 079 804 situés dans la zone H-99 ».

QU'une assemblée publique de consultation sur ce projet de résolution aura lieu **mardi, le 7 avril 2015, à 19 h**, dans la salle du Conseil Florian-Bleau située au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot.

QUE le but de cette assemblée est le suivant :

- expliquer le projet de résolution;
- identifier la disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire;
- expliquer que les personnes intéressées ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que cette disposition soit soumise à l'approbation de certaines personnes habiles à voter;
- expliquer les modalités d'exercice de ce droit.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire, ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption. Il entendra ensuite les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

QUE le projet de résolution numéro 15/03/101 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le projet de résolution peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot situé au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot, aux heures normales d'ouverture.

QUE le présent avis et le projet de résolution peuvent être consultés sur le site internet de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce dix-huitième (18^e) jour du mois de mars de l'an deux mille quinze (2015).

Lucie Coallier, OMA
Greffière